

Flagnac le 18 septembre 2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion publique du Conseil Municipal qui aura lieu **à la salle des mariages le lundi 25 septembre 2023 à 18h30.**

Ordre du jour :

- 1 : - Validation du procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2023,
- 2 : - Compte-rendu des décisions prises par le Maire, par délégation du Conseil Municipal,
- 3-ASSEMBLEE DELIBERANTE ET ELUS LOCAUX
 - 3-1 Création et désignation de deux postes de conseillers municipaux délégués,
 - 3-2 Fixation du montant des indemnités des conseillers municipaux délégués,
 - 3-3 Désignation d'un référent déontologue de l'élu local,
- 4-VOIRIE DEPARTEMENTALE
 - 4-1 Convention avec le Conseil Départementale pour la répartition des charges en matière de conservation, d'entretien et d'exploitation du domaine public routier départemental (aménagement RD 580),
 - 4-2 Convention avec le Conseil Départemental – Aménagement de la RD 580 à Agnac : définition des engagements des deux partenaires,
- 5-FINANCES
 - 5-1 Créances admises en non-valeur – Budget Principal,
 - 5-2 Créances éteintes – Budget Principal,
 - 5-3 Adoption de la convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique,
- 6-COMITE DES SAGES
 - 6-1 Renouvellement des membres,
- 7-ACQUISITION FONCIERE
 - 7-1 Proposition de vente faite à la commune par les propriétaires des parcelles B 163, 169, 173, 188 et 258 à Flagnac,
- 8-PERSONNEL COMMUNAL
 - 8-1 Avis du CST (Comité Social Territorial) sur la saisine des dossiers : Mise en place de la journée de solidarité et approbation du règlement intérieur,
- 9-DIVERS
 - 9-1 Informations diverses,
 - 9-2 Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
O. LANTUEJOL

